

RAPPORT MORAL AG 2020

Cher(e)s licencié(e)s,

Voici maintenant le rapport moral de cette saison 2019/2020.

Rappelons que le projet associatif de l'ASME est la volonté de développer l'escalade sur le territoire du Grand Angoulême et de préserver l'activité extérieure qui nous ait autorisée notamment sur les falaises de la Font qui pisse à Châteauneuf.

La saison qui s'achève a été compliquée pour beaucoup et marquée par l'épidémie mondiale. Depuis le mois de mars, nous avons été dans l'obligation de stopper toutes les activités du club pendant plusieurs mois. C'est la première fois que cela arrive depuis la création du club en 1985 ! La situation actuelle nous a permis de reprendre sur les falaises mais avec les contraintes que nous connaissons.

La question aujourd'hui est de savoir comment se déroulera la rentrée. Va-t-on pouvoir reprendre une activité normale ? il est aujourd'hui clairement trop tôt pour répondre à cette question car il y a beaucoup d'inconnues. Nous nous adapterons le moment venu.

Nous pouvons retenir de cette année des points essentiels.

Le premier n'est autre que la hausse du nombre de licenciés. Nous atteignons en cette fin de saison un chiffre impressionnant de 159 licenciés, record historique du club depuis sa création.

Le forum sport et environnement organisé par le Grand Angoulême et nous offre un espace de communication durant 2 jours pour donner de la visibilité au club. Les gens sont de plus en plus nombreux à venir à la rencontre des clubs d'escalade et à s'informer sur notre pratique sportive. Ces prises de contact conduisent, pour la plupart, à des inscriptions.

L'autre point concerne davantage la pratique en falaise puisque l'ASME s'est lancé depuis 3 ans maintenant dans un projet fou de remettre à niveau l'équipement de sécurité des falaises de Châteauneuf. Le travail qui a été abattu est déjà important, celui à venir le sera tout autant avec des heures à passer sur les parois pour remplacer les points de sécurité qui ne sont plus aux normes. La convention a été transformée depuis presque 3 ans. La mairie de Châteauneuf a repris la garde du site et une convention d'entretien et d'équipement est signée entre la mairie et le Comité Territorial.

Enfin la pratique à la salle. La hausse du nombre de licenciés a également fait apparaître d'autres problématiques et une réflexion sur la gestion des risques s'est faite durant l'année. Nous avons également eu de nouveaux initiateurs SAE. Cet engagement est essentiel et je les en remercie. Cela nous permet de garantir une ouverture des crêneaux en toute sécurité.

Forts de ces évolutions, voilà maintenant de manière très succincte quelques réflexions que nous pouvons amorcer pour la saison 2020/2021. Le nombre de licenciés va nous obliger à structurer d'avantage le club et à nous poser de multiples questions :

1. La gestion de la salle par les initiateurs
2. Le temps consacré aux nouveaux adhérents et aux nombres de séances d'essai
3. Privilégier la sécurité
4. Faire passer les passeports aux adhérents
5. Réfléchir sur la gestion de la falaise

Ces questions sont de véritables défis pour l'avenir afin que nous puissions pratiquer notre sport en toute sécurité, en salle comme à l'extérieur et de garder l'état d'esprit du club auquel nous sommes très attachés.

Nous avons pris des décisions concernant ces problématiques.

- Nous allons limiter le nombre de licenciés afin de garantir une pratique en salle agréable et en toute sécurité.
- Une ouverture de créneaux spécifiques pour les essais différents des créneaux accessibles aux licenciés. Cela permettra que le mur soit plus accessible mais demande plus d'investissement aux initiateurs
- Une préinscription via le site internet durant l'été pour les licenciés qui savent déjà qu'ils veulent se réinscrire l'année prochaine. Sur le principe, le bureau ne conçoit qu'un licencié inscrit cette année ne puisse se réinscrire à cause de la limitation du nombre de licencié. C'est pour cela ne vous vous conseillons de faire cette démarche sur le site dès que cela sera en ligne.
- La mise en place d'une charte du club qui sera soumise au vote lors de cette AG.

Pour tous ceux qui ne se sentiraient pas ou peu concernés par ces évolutions de l'escalade sur structure artificielle, je veux les rassurer en rappelant que l'ASME a toujours œuvré pour promouvoir l'activité sur site naturel et qu'il n'est pas question de délaissier nos chères falaises au profit d'une pratique exclusivement tournée vers l'intérieur.

Je réaffirme ce principe malgré les événements actuels secouant la fédération. Lors de l'AG nationale du 20 juin dernier, la dénonciation des conventions des sites naturels à été voté. Pour autant cela ne veut pas dire qu'il ne sera plus possible de grimper. Le site de Chateauneuf n'est pas touché puisqu'il est déjà sur le modèle du nouveau système. Cependant les Eaux-Clares et Antornac sont concernés.

L'année qui arrive va être déterminante. Un colloque national sur la cette question est prévu le 10 octobre 2020 à Paris.

Le Comité Territorial travaille déjà sur cette problématique avec le Département mais il n'y a pas d'avancée pour le moment. La fin des élections municipales va permettre maintenant d'aller à la rencontre des maires concernés.

Au-delà des problématiques, je pense qu'il y a de la place pour tout le monde et que chacun doit pouvoir trouver au sein de notre association la pratique qui lui convient le mieux, qu'elle soit naturelle, artificielle ou mixte. Cela étant, la force principale de toute association réside dans sa capacité à mobiliser des bénévoles pour se donner les moyens de ses ambitions. Je remercie très chaleureusement tous les bénévoles qui sont investis dans la gestion de l'association. Il est clair que sans eux l'Asme ne pourrait pas continuer d'exister.

Je termine donc mon rapport moral en vous invitant à nous rejoindre et à prendre part à notre aventure

Le Président